



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 JUIN 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 juin 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 27 juin 2011

CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE MISE A  
DISPOSITION RELATIVE A UN POSTE  
D'INTERVENANT SOCIAL AU COMMISSARIAT  
DE POLICE DE NIORT

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
27 juin 2011

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

*Conseillers :*

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** M. Denis THOMMEROT -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Guillaume JUIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Geneviève GAILLARD -

**Excusés :**

**DIRECTION DE LA  
REGLEMENTATION ET DE LA  
SECURITE**

**CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE MISE A DISPOSITION  
RELATIVE A UN POSTE D'INTERVENANT SOCIAL AU  
COMMISSARIAT DE POLICE DE NIORT**

Monsieur Christophe POIRIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Depuis Février 2007, une action d'accueil des victimes est effectuée au commissariat de police par la mise à disposition d'une intervenante sociale, agent de la Ville de Niort. A cette fin, une convention a été établie entre la Ville de Niort, la Ville de Chauray et l'Etat.

Afin de continuer cette action, je vous propose une nouvelle convention pour une durée de trois ans, dans les mêmes conditions de financement que précédemment (5 000€ de la ville de Chauray, et 10 000 € de l'Etat au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance). Cette convention sera reconduite jusqu'au 31 janvier 2014.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention de partenariat relative à la mise en place d'un emploi d'intervenant social au commissariat de police de Niort jusqu'au 31 janvier 2014 ;
- autoriser Madame le Maire ou l'adjoint délégué à la signer.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Christophe POIRIER**